



Secrétariat

ST/IC/89/21
27 mars 1989

CIRCULAIRE

CIRCULAIRE DU SOUS-SECRETAIRE GENERAL AUX SERVICES GENERAUX

Destinataires : Les fonctionnaires du Secrétariat en poste au Siège

Objet : MESURES PRISES POUR AMELIORER LES SERVICES DE PLANTONS : DIVISION DU GROUPE DES PLANTONS EN SECTEURS

1. Le Groupe des plantons (Section du courrier) est chargé de la distribution du courrier intérieur et des télégrammes dans tous les bâtiments du Siège ainsi que du ramassage et de la distribution du courrier officiel (arrivée) et du courrier officiel (départ) qui doit être acheminé par les soins de l'Administration postale des Etats-Unis ou du Service de la valise diplomatique de l'ONU.

2. Pour que les destinataires reçoivent leur courrier sans retard, le nouveau système de secteurs décrit ci-après a été institué :

a) Six postes de secteur ont été constitués dans les bâtiments du Siège. Les étages où se trouve chacun d'eux sont indiqués dans la liste jointe en annexe à la présente circulaire. Pour que le Groupe des plantons puisse desservir rapidement et efficacement les bureaux du Secrétariat et des bâtiments DC1 et DC2, tous les fonctionnaires sont priés de coopérer avec le Groupe en lui faisant savoir s'ils changent de bureau. Tout fonctionnaire changeant de bureau mais restant dans le même secteur est prié d'informer le superviseur du poste dudit secteur de son nouveau numéro de bureau. Tout fonctionnaire transféré dans un bureau relevant d'un autre secteur est prié d'en informer à la fois l'ancien et le nouveau;

b) Les fonctionnaires mutés hors siège pour une période d'un mois ou plus sont priés de donner au superviseur de poste du secteur dont ils relèvent une adresse où faire suivre leur courrier après leur départ.

3. Ces nouvelles dispositions devraient améliorer la qualité des services de plantons. Toutes suggestions ou observations de la part des fonctionnaires seraient bienvenues. Ils sont priés de les adresser au Bureau du superviseur principal (bureau S-1B-22, poste 3-7245).

Annexe

Postes du Groupe des plantons, par secteur

A. Bâtiment du Secrétariat

Pelouse nord, 1er à 3e sous-sol et 1er à 5e étage (Poste du courrier, secteur 2, bureau S-294, poste 3-7215)

6e à 19e étage (Poste du courrier, secteur 15, bureau S-1594, poste 3-6534)

20e à 33e étage (Poste du courrier, secteur 20, bureau S-2094, poste 3-6343)

34e à 39e étage (Poste du courrier, secteur 38, bureau S-3894, poste 3-5074)

B. Bâtiments DC1 et DC2

2e à 15e étage (Poste du courrier, secteur DC1, bureau DC1-370, poste 3-7640)

2e à 23e étage (Poste du courrier, secteur DC2, bureau DC2-395, poste S-4963)
